



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Dimanche 5 juillet 2020]

Date de la convocation

1^{er} juillet 2020

Date d'affichage

6 juillet 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 33

Procurations : 0

Votants : 33

Patrice GAUSSERAND *Maire*, Martine SOUQUET, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Marie MONTELS, Eric PILUDU, Claire VILLENEUVE, *Maires Adjoints*, Christian PERO, Anne DUBIER, Thierry VOGELAAR, Dany PORTES, Lahcene BAAZIZ, Martine MOSTARDI, Monique GUILLE, Martine VIOLETTE, Laurent SQUASSINA, Philippe ISSARD, Isabelle BEAUVAIS, Thierry BODDI, Corinne DARMANI, Christel PALIS, David AMALRIC, Daniel RIBES, Marie-Françoise BONELLO, Gabriel CARRAMUSA, Jean BATAILLOU, Agnès MERONI, Alice GAUTREAU, Dominique BOYER, Thomas DOMENECH *Conseillers*

Absents et représentés :

Absents :

N° 071/ 2020

Secrétaire de séance : Martine SOUQUET

OBJET DE DELIBERATION : Election des membres de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de Gaillac-Graulhet Agglomération

Il appartient à la commune de Gaillac de désigner 3 représentants de la commune au sein de la CLECT.

Monsieur le maire propose aux élus d'élire au scrutin ordinaire les conseillers suivants :

Patrice GAUSSERAND
Pierre TRANIER
Martine SOUQUET

VOTE : 3 VOIX CONTRE, 4 ABSTENTIONS

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

APPROUVE la composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT),

DONNE pouvoir à Monsieur Le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Patrice GAUSSERAND

Fait à Gaillac, le 5 juillet 2020



Accusé de réception en préfecture
081-218100998-20200706-071-2020-DE
Date de télétransmission : 06/07/2020
Date de réception préfecture : 06/07/2020